

Guide
des bonnes
pratiques

Pour une communication égalitaire



Écriture inclusive,
formulations
et mode d'emploi

Actrice clé de la promotion de l'égalité et de la diversité, l'administration publique se doit d'assumer un rôle d'exemplarité sur ces enjeux. Faisant le constat que notre langage et nos représentations peuvent véhiculer des stéréotypes qui nourrissent des constructions mentales discriminantes, la Ville d'Ivry poursuit son engagement pour une communication toujours plus égalitaire. Cette démarche s'inscrit en alignement avec le projet municipal 2020-2026 et le plan d'action ivryen pour l'égalité de genre. Elle atteste de notre ferme volonté de conduire des changements en faveur de l'égalité de genre et de l'inclusion.

Notre collectivité fait ici le choix d'adopter un corpus de bonnes pratiques pour répondre à ces problématiques et décide notamment d'adopter l'écriture inclusive (dite aussi épïcène, neutre, non-sexiste ou non-genrée). Ce livret permet de définir un cadre et des règles communes d'application afin que chacun·e puisse les appliquer à son échelle et participer ainsi collectivement à construire une société toujours plus égalitaire.

Hélène Bourdelet,
directrice générale des services

Les règles de la communication inclusive

Adapter la langue française à ces nouveaux enjeux nécessite de s'entendre sur des règles et des stratégies communes. Ce livret vous indique celles retenues à Ivry-sur-Seine pour vous permettre d'adopter de nouveaux réflexes concernant les bonnes pratiques d'une communication inclusive.

1 Cadre d'application

- La communication dédiée aux thématiques liées à l'égalité femmes-hommes.
- Les courriers officiels.
- Les éditoriaux, les discours et les tribunes politiques.
- Les délibérations, les notes, les rapports, les guides.
- Les invitations.
- Le contenu des réseaux sociaux.

Le langage inclusif n'est toutefois pas préconisé s'il nuit à un concept rédactionnel spécifique et nécessitant un aspect court et impactant comme pour les slogans.

2 Marquer le féminin par le recours au point

● Un système spécifique de ponctuation permet de réunir en un même mot le féminin et le masculin. Cette règle s'applique également aux articles, lesquels s'insèrent par ordre alphabétique. La Ville d'Ivry a retenu l'emploi du point médian (·) et non du point classique (.). Exemple : **Ivryen·ne** et non pas **Ivryen.ne**.

➤ Utilisez : **l'artisan·e - un·e commerçant·e - un·e candidat·e - un·e encadrant·e un·e usager·ère - l'électeur·rice - la·le candidat·e - la·le retraité·e - du·de la fonctionnaire...**

Comment faire un point médian ?

Sur PC :

Alt (maintenu enfoncé) + 250

Sur Mac : Alt et Maj (maintenus enfoncés) + F



● La marque du pluriel est accolée à celle du féminin afin de ne pas multiplier l'emploi de points médians.

➤ Utilisez : les **commerçant·es** et non pas les **commerçant·e·s**
les **acteur·rices** et non pas les **acteur·rice·s...**

Cet emploi peut limiter la fluidité de rédaction et de lecture. Aussi, il est préférable, quand cela est possible, d'avoir recours à l'écriture neutre, présentée après.

Comment utiliser le point médian pour marquer le féminin ?

● AU SINGULIER :

Racine du mot (suffixe masculin) + point médian + suffixe féminin.

Exemple : **un·e apprenti·e** - **un·e délégué·e de classe...**

● AU PLURIEL :

Racine du mot (suffixe masculin) + point médian + suffixe féminin + marque du pluriel. Exemple : **les ingénieur·es** - **les agriculteur·rices...**

3 Favoriser les formulations épiciènes (neutres)

● Les mots ou formulations épiciènes s'utilisent indifféremment pour les femmes et les hommes. Au singulier, l'article peut toutefois demeurer un indicateur de genre (exemple : « la·le partenaire »), ce qui n'est souvent plus le cas au pluriel et permet une facilité d'emploi (exemple : les partenaires).

➤ Utilisez : **un·e secrétaire** - **un·e enfant** - **un·e responsable** - **un·e fonctionnaire**
un·e artiste - **la population** - **le public** - **les responsables** - **les membres** -
les parents - **les personnes** - **les élèves** - **des propriétaires** - **des scientifiques...**

● Des formulations peuvent se substituer à des terminologies genrées ou discriminantes.

➤ Utilisez : **le corps enseignant** (au lieu de « les enseignant·es ») ; **le groupe de recherche** (au lieu de « les chercheur·ses ») ; **la direction** (au lieu de « les directeur·rices ») ; **les droits humains** (au lieu de « les droits de l'Homme »)...

4 Remplacer les formulations sexistes ou discriminatoires dans les documents administratifs

● **Formulaires, actes, courriers officiels, questionnaires...**

Les documents administratifs produits par la Ville d'Ivry-sur-Seine ne doivent pas contenir de terminologies sexistes ou discriminatoires qui peuvent véhiculer des préjugés sur les rôles traditionnellement attribués aux femmes et aux hommes.

➤ Utilisez : **Madame** (au lieu de « Mademoiselle »)

Nom de naissance (au lieu de « Nom de jeune fille » ou « Nom patronymique »)

Chef·fe de famille ou **parent·s** (au lieu de « père » et/ou « mère »

excluant les familles mono ou homo parentales)...

ATTENTION

Un adressage de courrier non discriminant

Lors d'envois de courriers officiels destinés à des couples, il est important que l'adressage mentionne les noms des deux conjoint·es ou d'envoyer un exemplaire par personne afin de ne pas participer à une hiérarchisation au sein des familles.

● **Employer les noms féminins**

L'emploi des formulations masculines et féminines pour les noms est à généraliser dans l'ensemble des supports de la Ville (papeterie, annuaire, intranet, signatures de mail...). Cette déclinaison appliquée aux noms de métiers, grades, titres et fonctions contribue à générer une projection des femmes sur les différents métiers et créer ainsi un accès plus égalitaire au monde professionnel.

➤ Utilisez : **Directeur·rice - député·e - professeur·e - auteur·e ou auteur·rice maître·sse de conférence - Madame la maire** (et non pas « Madame le maire », l'article ne peut pas être masculin si le nom est féminin)...

Les mots fréquemment utilisés

ADJECTIFS, PRONOMS ET DÉTERMINANTS

SINGULIER	PLURIEL
Cet·te	Ces
Celle·ui	Celles·eux
Certain·e	Certain·es
Chacun·e	Chacun·es
Différent·e	Différent·es
Du·de la	Des
Elle·il	Elles·ils
La·le	Les
-	Nombreux·ses
Tou·te	Tou·tes
Un·e	Des

MOTS SE TERMINANT AU MASCULIN PAR UNE VOYELLE (-é, -i et -u)

SINGULIER	PLURIEL
Administré·e	Administré·es
Apprenti·e	Apprenti·es
Attaché·e	Attaché·es
Chargé·e	Chargé·es
Délégué·e	Délégué·es
Diplômé·e	Diplômé·es
Retraité·e	Retraité·es
Élu·e	Élu·es

MOTS ÉPICÈNES

SINGULIER	PLURIEL
Artiste	Artistes
Bénévole	Bénévoles
Cadre	Cadres
Fonctionnaire	Fonctionnaires
Juriste	Juristes
Maire	Maires
Membre	Membres
Propriétaire	Propriétaires
Scientifique	Scientifiques
Secrétaire	Secrétaires

MOTS SE TERMINANT AU MASCULIN PAR UNE CONSONNE (-al, -ef, -el, -en, -er, -eur, -if, -t)

SINGULIER	PLURIEL
Départemental·e	Départementales·aux
Local·e	Locales·aux
Médical·e	Médicales·aux
Municipal·e	Municipales·aux
Préfectoral·e	Préfectorales·aux
Régional·e	Régionales·aux
Social·e	Sociales·aux
Syndical·e	Syndicales·aux
Territorial·e	Territoriales·aux
Chef·fe	Chef·fes
Maternel·le	Maternel·les
Professionnel·le	Professionnel·les
Citoyen·ne	Citoyen·nes
Lycéen·ne	Lycéen·nes
Technicien·ne	Technicien·nes
Conseiller·ère	Conseiller·ères
Écolier·ère	Écolier·ères
Usager·ère	Usager·ères
Entraîneur·se	Entraîneur·ses
Footballeur·se	Footballeur·ses
Travailleur·se	Travailleur·ses
Chercheur·se	Chercheur·ses
Entrepreneur·se	Entrepreneur·ses
Ingénieur·e	Ingénieur·es
Professeur·e	Professeur·es
Ambassadeur·rice	Ambassadeur·rices
Acheteur·se	Acheteur·ses
Acteur·rice	Acteur·rices

SINGULIER	PLURIEL
Administrateur·rice	Administrateur·rices
Animateur·rice	Animateur·rices
Consommateur·rice	Consommateur·rices
Directeur·rice	Directeur·rices
Éducateur·rice	Éducateur·rices
Électeur·rice	Électeur·rices
Inspecteur·rice	Inspecteur·rices
Instituteur·rice	Instituteur·rices
Médiateur·rice	Médiateur·rices
Recteur·rice	Recteur·rices
Auteur·e / autrice	Auteur·es / Autrices
Administratif·ve	Administratif·ves
Sportif·ve	Sportif·ves
Adhérent·e	Adhérent·es
Adjoint·e	Adjoint·es
Agent·e	Agent·es
Assistant·e	Assistant·es
Étudiant·e	Étudiant·es
Président·e	Président·es
Remplaçant·e	Remplaçant·es
Suppléant·e	Suppléant·es

AUTRES MOTS

SINGULIER	PLURIEL
Artisan·e	Artisan·es
Senior·e	Senior·es

- N'hésitez pas à faire
- part de votre expérience
- de mise en pratique
- de l'écriture inclusive
- et de vos remarques
- auprès du secteur
- **Lutte contre toutes**
- **les discriminations** sur
- non-discrimination@ivry94.fr
-
- Plus d'information
- sur l'Intranet de la Ville.
-
-
-
-
-

IVRY
S/SEINE



Direction des
Ressources
Humaines